

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND NORD  
DE MAYOTTE**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2021

**Délibération N°043/CAGNM/2021**

**OBJET : PROJET DE TERRITOIRE – NOUVELLE GOUVERNANCE**

**Date d'affichage :**  
29- 10 - 2021

**Date de la convocation :**  
20 – 10 - 2021

**En exercice :**  
40 membres

**Présent(s) : 08**  
**Procuration(s) : 01**  
**Absent(s) : 31**  
**Votants : 09**  
**Pour : 09**  
**Abstention : 00**  
**Contre : 00**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture le

Et son affichage

Délibération comportant  
**06** page(s), 33 annexe(s)

LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT LORS DE LA SEANCE DU 15 OCOTBRE 2021, LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND NORD DE MAYOTTE ONT A NOUVEAU ETE CONVOQUES A UNE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 25 OCTOBRE 2021 A LA MJC DE BOUYOUNI- COMMUNE DE BANDRABOUA, SOUS LA PRESIDENCE DU PRESIDENT, MONSIEUR ASSANI SAÏNDOU BAMCOLO.

**Les membres présents en séance :**

BAMCOLO Assani Saïndou, AHAMED Ben Abdillahi, DAOUDOU Soumaila, ABDALLAH Hachimya, HASSANI Chayibati, EL-ANZIZE Mariatti Binti, AHAMADA Ben Chadhouli, SAIDINA Anrifia.

**Le ou les membres ayant donné procuration**

HANAFFI Marib a donné procuration à DAOUDOU Soumaila

**Le ou les membres absent(s) :**

BOINAIDI Manrouf, YSSOUF BACAR Yassir, ALI M'BAE Chakila, DIMASSI Antufa, MOUANDHU Ousseni MOUHAMED Chafika, ABDALLAH Tayza, HOUSSENI Saindou, SOUFFOU Raïanty, NABOUHANE Mourtadhoi, HAMISSE Sélémani, SAID ISSOUF Idrissa, SAID SOUF Charifa, MADI Ali, MOUCHITALI Saloua, AHAMADI Said, NIDHOIRE Yasmine, BOURANI Faysoili, HOUMADI Bahati, CHAMSSIDINE Soyif, ISSA Echaty, FAHARDINE Ahamada, MROUDJAE Bacari, MADI Charafoudine, DJANFAR Hidaïa, HAMIDOUNI Singua, CHAHARANI Baharoussoifa, BEN SAÏD Laïthidine, MOCOLO Youssouf, ALI Zoulaïha, DAROUECHI Ahmed.

Le conseil s'est tenu sous la présidence de M. Assani Saïndou BAMCOLO, le Président.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme. Chayibati HASSANI.

Le président de la séance a dénombré 08 conseillers présents.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 15 octobre 2021. Le conseil peut valablement délibérer sans conditions de quorum.

**Vu** le code général des collectivités,

**Vu** la loi n°2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte,

**Vu** le rapport N°1/2020, en date du 4 juillet 2020, portant installation du conseil communautaire ;

**Vu** le rapport N°02/2020 en date du 4 juillet 2020 portant élection de M. Assani Saïndou BAMCOLO en tant que président de la Communauté des Communes du Nord de Mayotte ;

**Vu** la délibération N°08/2020 en date du 28 juillet 2020, portant délégation de pouvoirs au président ;

### **EXPOSE DU PRESIDENT**

La communauté d'agglomération a initié en avril 2021 la mise en œuvre d'un projet de territoire.

La réalisation d'un diagnostic partagé a permis aux élus de la CAGNM d'exprimer, à l'horizon 2035, une vision en 4 grands points pour leur territoire : « agir, valoriser, attirer, insérer ».

L'ambition des élus et les étapes-clés du projet se traduisent en 6 axes stratégiques, 29 objectifs opérationnels, et 127 actions :

- Aménagement durable et mobilités : Penser l'aménagement à l'horizon 10/15 ans et faciliter les déplacements
- Développement économique : Accompagner les entreprises existantes, favoriser l'implantation de nouvelles activités et l'accès à l'emploi
- Tourisme et loisirs : Faire du Grand Nord de Mayotte une destination touristique et de loisirs incontournable
- Environnement, Propreté, Salubrité : Vivre dans un territoire propre, dans un souci de santé publique et de respect de l'environnement
- Cohésion sociale et solidarités : Renforcer la cohésion sociale, agir pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- Equilibre social de l'habitat : Proposer aux habitants des formes d'habitats dignes et équilibrés territorialement et socialement

La liste des axes stratégiques, des objectifs opérationnels et des actions envisagées sur lesquels les vice-présidents ont travaillé est présentée en annexe.

Par délibération du 15 décembre 2020, le conseil communautaire a délibéré afin de créer 10 commissions facultatives et d'élire les membres

Aujourd'hui, au regard du projet de territoire de la communauté d'agglomération qui est en cours de finalisation et de son programme d'action, il apparaît nécessaire d'adapter les instances de gouvernance de la CAGNM pour qu'elles correspondent au mieux à la conduite opérationnelle des actions à mettre en œuvre ainsi qu'à leur suivi dont l'objectif est de mettre :

- Des commissions de travail en cohérence avec les axes stratégiques du projet de territoire
- Des délégations des vice-présidences précisées
- Une montée en compétences progressive des vice-présidents dans l'exercice de leurs délégations et qui sont renforcés dans la mise en œuvre de leurs responsabilités
- Un pilotage collectif structuré autour du Président avec un bureau communautaire composé des vice-présidents et l'installation du Bureau des Maires.

Ainsi, conformément aux articles L. 2121-22 du CGCT et article L. 5211-40-1 du CGCT et sur la base du projet de territoire, il est proposé :

### 1/ La réorganisation des délégations suivantes :

Prénoms / Noms	Fonctions CAGNM	Fonction Mairie	Délégations
M. Assani Saindou BAMCOLO	Président	Maire de Koungou	Président de la CAGNM
M. Ben Abdillahi AHAMED	1 <sup>er</sup> Vice-Président	Adjoint maire Mtsamboro	Finances, Administration générale et Politiques Contractuelles
M. Soumaïla DAOUDOU	2 <sup>ème</sup> Vice- Président	Conseiller municipal	<b>Politique de la Ville – Cohésion sociale</b>
M. Marib HANAFFI	3 <sup>ème</sup> Vice- Président	Maire Acoua	<b>Environnement / Développement durable</b>
Mme Hachimya ABDALLAH	4 <sup>ème</sup> Vice- Président	Conseillère municipale	Habitat et Politique du Logement
Mme Chaybati HASSANI	5 <sup>ème</sup> Vice- Président	Conseillère municipale	Développement Economique et au Commerce
Mme Mariatti EL- ANZIZE	6 <sup>ème</sup> Vice- Président	Conseillère municipale	Culture et Patrimoine
M. Manrouf BOINAÏDI	7 <sup>ème</sup> Vice- Président	Conseillère municipale	Développement du Tourisme et communication
Mme Yassir YSSOUF BACAR	8 <sup>ème</sup> Vice- Président	Conseillère municipale	<b>Insertion sociale</b>
Mme Chakila ALI M'BAE	9 <sup>ème</sup> Vice- Président	Conseillère municipale	<b>Traitement et valorisation des déchets</b>
Mme Antufa DIMASSI	10 <sup>ème</sup> Vice- Président	Conseillère municipale	Aménagement du Territoire
M. Ousseni MOUANDHU	11 <sup>ème</sup> Vice- Président	Conseiller municipal	Mobilité, Déplacements et Transports
Mme Chafika MOUHAMED	12 <sup>ème</sup> Vice- Président	Conseillère municipale	Voirie et Equipement communautaire
Mme Zoulaita ALI	Conseillère Communautaire	Conseillère municipale Acoua	<b>Eau et assainissement</b>

Mme Anrifa SAÏDINA	Conseillère Communautaire	Conseillère municipale	Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de la Prévention des
Mme Hidaia DJANFAR	Conseillère Communautaire	Conseiller municipal	<b>Agriculture et Pêche</b>
Mme Charifa SAI SOUF	Conseillère Communautaire	Conseillère municipale	<b>Gestion urbaine des eaux pluviales</b>

Vice Présidence des commissions

### **Modifications/Précisions de délégation**

#### **2/ La réorganisation des instances de gouvernances suivantes :**

► *La présidence* : Assaini Saindou BAMCOLO, maire de Koungou

► *Le bureau des maires* :

- Marib HANAFFI, Maire de Acoua
- Ahamada FAHARADINE, Maire de Bandraboua
- Assaini Saindou BAMCOLO, Maire de Koungou
- Laïthidine BEN SAÏD, Maire de Mtsamboro

► *Le bureau d'agglomération* :

- Le Président
- Les 12 Vice-Présidents + les conseillers délégués

► *Les commissions de travail thématiques et ressources réorganisées à partir des orientations du projet de territoire* :

Les 10 commissions de travail initiales sont regroupées en 6 commissions thématiques et 1 commissions ressources avec des membres de droit dont les adjoint.e.s aux maires thématiques des 4 communes du territoire afin de garantir une plus grande transversalité des réflexions conduites.

<b>Commissions</b>	<b>Co-Présidence</b>	<b>Thèmes abordés</b>	<b>Membres de droit</b>	<b>Regroupement commission</b>
Développement économique	Mme Chaybati HASSANI 5ème Vice-Présidente (Bandraboua)	Economie Agriculture Pêche Commerce	Les VP des 5 autres commissions thématiques La conseillère communautaire agriculture, pêche Les adjoint.e.s aux maires thématiques	« Développement économique - commerce »
Tourisme et Loisirs	Mr Manrouf BOINAÏDI 7ème Vice-Président (Koungou)	Tourisme Loisirs Patrimoine Culture	La VP Culture et patrimoine Les adjoint.e.s aux maires thématiques	« Culture et patrimoine »

Aménagement / Mobilités	Mme Antuffa DIMASSI 10ème Vice-Présidente (Mtsamboro)	Aménagement PLUI Transports Mobilités Voirie	Les VP mobilités, voirie, habitat Les adjoint.e.s aux maires thématiques	« Aménagement » + « accessibilité – mobilité - transport » + « voirie intérêt communautaire »
Habitat, politique du logement	Mme Hachymia ABDALLAH 4ème Vice-Présidente (Koungou)	Aménagement Urbanisme	Les VP aménagement, politique de la ville, insertion sociale Les adjoint.e.s aux maires thématiques	« Aménagement » + « urbanisme, foncier, habitat »
Environnement – Développement durable	M. Marib HANAFFI 3ème Vice-Président (Acoua)	Eau/assainissement Déchets Gemapi Eaux pluviales urbaines	La VP Traitement et valorisation des déchets + conseillers communautaires Eau / Assainissement + GEMAPI + gestion urbaine des eaux pluviales + les représentants SMEAM et du SIDEVAM Les VP des 5 autres commissions Les adjoint.e.s aux maires thématiques	Commission environnement, biodiversité, prévention
Politique de la ville /solidarités	Mr Soumaila DAOUDOU 2nd Vice-Président (Bandraboua)	Politique de la ville Solidarités Insertion sociale	Les VP des 5 autres commissions thématiques La V-Président.e action sociale Les adjoint.e.s aux maires thématiques	« Solidarité, insertion sociale et cohésion sociale » + « urbanisme, foncier, habitat »
Finances	M. Ben Abdillah AHAMED 1er Vice-Président (M'Tsamboro)	Finances / Budget / Contractualisation	Les VP des 6 commissions thématiques	« Finances publiques et politiques contractuelles »

Cette réorganisation de la gouvernance sera intégrée dans le projet de territoire et ce, en liens avec le processus de contractualisation qui s'ouvrira avec Mr le Préfet de Mayotte à compter du 22 octobre dans le cadre du futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Grand Nord de Mayotte

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à la majorité des membres présents, décide :**

**Article 1 :**

De valider la réorganisation de la gouvernance proposée ci-dessus.

**Article 2 :**

De voter la re-composition des membres des commissions présentée ci-dessous

**Article 3 :**

Monsieur le Président est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les membres ont signé sur le registre.

**Le Président,**  
Assani Saïndou BAMCOLO

Pour copie conforme.

*Président,*

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, compte tenu de sa publication au siège .....et sa transmission au représentant de l'Etat le.....*
- *Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif de Mamoudzou, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.*

## ANNEXE

Axe stratégique	Thématique	Objectif Opérationnel		Actions
1- Aménagement	Gestion responsable de l'espace urbain	Planifier et structurer l'organisation de l'urbanisation pour répondre aux enjeux du développement durable et prendre en compte les risques naturels	AMN 1	Elaborer le PLUi
1- Aménagement	Efficacité de l'action publique		AMN 2	Mettre en place le service mutualisé ADS
1- Aménagement	Gestion responsable de l'espace urbain		AMN 3	S'inscrire comme partenaire de la commune de Bandraboua pour l'opération Petites Villes de Demain à Dzoumogné

1- Aménagement	Cadre de vie		AMN 4	Aménager les fronts de mer villageois
1- Aménagement	Gestion responsable de l'espace urbain	Maitriser et régulariser le foncier pour répondre aux enjeux de consommation de l'espace et soutenir le dynamisme de développement	AMN 5	Constituer des réserves foncières
1- Aménagement	Efficacité de l'action publique		AMN 6	Engager un processus global de régularisation foncière
1- Aménagement	Mobilités	Contribuer à désengorger et sécuriser les axes routiers, pour le bon fonctionnement des activités économiques et le bien-vivre des habitants	AMN 7	Etudier et déployer le déplacement maritime Bandraboua Mamoudzou
1- Aménagement	Mobilités		AMN 8	Mettre en place de nouvelles solutions de déplacement entre Acoua et Dzoumogné

1- Aménagement	Mobilités		AMN 9	S'inscrire comme partenaire actif du CD976 pour les projets d'amélioration de desserte routière
1- Aménagement	Mobilités		AMN 10	Aménager des voies d'accès aux zones agricoles praticables même par temps de pluies
1- Aménagement	Mobilités		AMN 11	Déployer le projet de route touristique et agricole Bandraboua - Dzoumogné , vers la retenue collinaire

<b>1- Aménagement</b>	Mobilités		<b>AMN 12</b>	<b>Développer les modalités actives avec la création de pistes cyclables et la mise en place de liaisons douces par les hauts</b>
<b>1- Aménagement</b>	Mobilités		<b>AMN 13</b>	<b>Mettre en place une politique de stationnement raisonné dans tous les villages</b>

1- Aménagement	Solidarités humaines	Mailler le territoire en termes de services au public de proximité	AMN 14	Identifier les besoins de services complémentaires qui pourraient intégrer la Maison France Services de Mtsamboro et travailler sur l'accessibilité aux habitants du Grand Nord à cet équipement
1- Aménagement	Solidarités humaines		AMN 15	Mettre en place des services publics mobiles pour aller au plus près des habitants
1- Aménagement	Solidarités humaines		AMN 16	Implanter notamment une station service (Vers Acoua/Mtsamboro) et un GAB dans chaque commune
1- Aménagement	Efficacité énergétique		AMN 17	Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics

2- Développement économique	Efficacité de l'action publique		ECO 1	Construire un observatoire du développement économique du Grand Nord de Mayotte
2- Développement économique	Efficacité de l'action publique	Structurer progressivement l'exercice de la compétence développement économique	ECO 2	Organiser la concertation avec les acteurs économiques du Grand Nord
2- Développement économique	Efficacité de l'action publique		ECO 3	Formaliser la stratégie économique, industrielle, artisanale et commerciale
2- Développement économique	Soutien activité économique	Soutenir/ accompagner les entreprises existantes, et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire	ECO 4	Organiser et rendre attractifs les espaces de ventes dans les bourgs centres

2- Développement économique	Soutien activité économique		ECO 5	Optimiser l'implantation d'activités économiques dans les communes à partir du foncier et des projets immobiliers existants
2- Développement économique	Soutien activité économique		ECO 6	Encourager l'installation d'entreprises dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
2- Développement économique	Soutien activité économique		ECO 7	Implanter et maintenir les zones d'activités économiques dans le Grand Nord
2- Développement économique	Soutien activité économique		ECO 8	Organiser l'accueil d'entreprises en cohérence avec l'évolution de l'activité du port de Longoni

<p><b>2- Développement économique</b></p>	<p>Soutien activité économique</p>		<p><b>ECO 9</b></p>	<p>Organiser au niveau territorial la fonction d'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprises</p>
<p><b>2- Développement économique</b></p>	<p>Soutien activité économique</p>		<p><b>ECO 10</b></p>	<p>Encourager la formalisation des activités économiques</p>
<p><b>2- Développement économique</b></p>	<p>Nouvelles pratiques agriculture, pêche et circuits courts</p>	<p>Soutenir l'agriculture locale et renforcer le potentiel économique de la pêche</p>	<p><b>ECO 11</b></p>	<p>Accompagner l'installation d'agriculteurs sur les secteurs de Bandrani et de Bandrandzia (Acoua, Mtsamboro, Bandraboua)</p>

<b>2- Développement économique</b>	Nouvelles pratiques agriculture, pêche et circuits courts
<b>2- Développement économique</b>	Nouvelles pratiques agriculture, pêche et circuits courts
<b>2- Développement économique</b>	Nouvelles pratiques agriculture, pêche et circuits courts

<b>ECO 12</b>	<b>Contribuer à la structuration des filières de production et accompagner le développement de circuits courts</b>
<b>ECO 13</b>	<b>Soutenir de nouvelles formes d'agriculture (raisonnée, bio, etc.)</b>
<b>ECO 14</b>	<b>Accompagner l'évolution des activités de pêche et le développement de nouvelles activités aquacoles</b>

2- Développement économique	Soutien activité économique		ECO 15	Développer l'économie sociale et solidaire (ESS)
2- Développement économique	Mobilités	Favoriser les activités économiques d'utilité sociale et contribuant à la préservation de l'environnement	ECO 16	Mettre en place un ou deux espaces de coworking ou de télétravail ouverts aux habitants du Grand Nord
2- Développement économique	Soutien activité économique		ECO 17	Encourager les pratiques et les porteurs de projets en économie circulaire
2- Développement économique	Déchets		ECO 18	Accompagner l'implantation d'activités économiques de collecte , recyclage, valorisation des déchets

3- Tourisme et loisirs	Efficacité de l'action publique	Structurer progressivement l'exercice de la compétence Tourisme par la CAGNM	TOU 1	Construire un observatoire du développement touristique du Grand Nord de Mayotte
3- Tourisme et loisirs	Efficacité de l'action publique		TOU 2	Favoriser les échanges de bonnes pratiques et travailler les mutualisations et transferts d'expériences
3- Tourisme et loisirs	Efficacité de l'action publique		TOU 3	Elaborer un schéma directeur de développement touristique et de loisirs organisé par filières
3- Tourisme et loisirs	Efficacité de l'action publique		TOU 4	Renforcer la capacité territoriale d'ingénierie touristique et de loisirs et les ressources

3- Tourisme et loisirs	Efficacité de l'action publique	Créer la destination "Grand Nord de Mayotte" et encourager le développement des infrastructures hôtelières	TOU 5	Choisir le logo de la CAGNM et décliner l'identité visuelle
3- Tourisme et loisirs	Efficacité de l'action publique		TOU 6	Amplifier la présence de la CAGNM et son impact sur le web et les réseaux sociaux
3- Tourisme et loisirs	Efficacité de l'action publique		TOU 7	Développer les partenariats avec les médias et la presse pour valoriser le Grand Nord de Mayotte
3- Tourisme et loisirs	Efficacité de l'action publique		TOU 8	Réaliser une vidéo de promotion du territoire
3- Tourisme et loisirs	Développement des activités eco tourisme/loisirs		TOU 9	Réaliser un guide exhaustif des lieux et activités touristiques et de loisirs
3- Tourisme et loisirs	Développement des activités eco tourisme/loisirs		TOU 10	Définir le positionnement et la marque de destination touristique du Grand Nord

3- Tourisme et loisirs	Efficacité de l'action publique		TOU 11	Créer un office de tourisme intercommunal
3- Tourisme et loisirs	Développement des activités eco tourisme/loisirs		TOU 12	Déployer une démarche d'accompagnement des structures vers une offre touristique qualitative
3- Tourisme et loisirs	Développement des activités eco tourisme/loisirs		TOU 13	Encourager l'installation d'infrastructures hôtelières et de restauration, de loisirs et de tourisme d'affaires
3- Tourisme et loisirs	Développement des activités eco tourisme/loisirs		TOU 14	Créer des produits touristiques spécifiques au territoire et des circuits de visite de Mayotte à partir du Grand Nord

3- Tourisme et loisirs	Insertion professionnelle et accès à l'emploi		TOU 15	Développer l'accueil touristique chez l'habitant
3- Tourisme et loisirs	Solidarités humaines	Impliquer les populations, les associations dans un tourisme de proximité attractif et éco-responsable	TOU 16	Dynamiser le tissu associatif à vocation touristique et culturelle
3- Tourisme et loisirs	Biodiversité		TOU 17	Susciter et accompagner des activités de tourisme solidaire et écoresponsable
3- Tourisme et loisirs	Patrimoine	Développer les offres de tourisme de pleine nature : tourisme vert et tourisme bleu (mer et rivière)	TOU 18	Aménager et entretenir les points de vues remarquables

3- Tourisme et loisirs	Patrimoine		TOU 19	Embellir, entretenir et sécuriser les plages
3- Tourisme et loisirs	Développement des activités eco tourisme/loisirs		TOU 20	Accompagner le développement touristique de l'îlot Mtsamboro en protégeant son environnement
3- Tourisme et loisirs	Développement des activités eco tourisme/loisirs		TOU 21	Aménager des pistes à vocation agricole , de loisirs et touristique

3- Tourisme et loisirs	Développement des activités eco tourisme/loisirs		TOU 22	Créer/entretenir les sentiers de randonnée et labelliser une station "Trail" dans le Grand Nord
3- Tourisme et loisirs	Développement des activités eco tourisme/loisirs		TOU 23	Encourager et accompagner les porteurs de projets d'activités de pleine nature
3- Tourisme et loisirs	Patrimoine		TOU 24	Organiser les journées du patrimoine du Grand Nord
3- Tourisme et loisirs	Patrimoine	Valoriser et dynamiser le patrimoine historique industriel et culturel local	TOU 25	Accompagner la valorisation des sites archéologiques du territoire



Patrimoine

Développement des activités eco  
tourisme/loisirs

Patrimoine

TOU 26	Aménager le site de Mgouadajou comme lieu de mémoire de l'industrière sucrière
TOU 27	Mettre en valeur le Port de Longoni
TOU 28	Valoriser le patrimoine culturel immatériel du Grand Nord

<p><b>3- Tourisme et loisirs</b></p>	<p>Insertion professionnelle et accès à l'emploi</p>		<p><b>TOU 29</b></p>	<p><b>Accompagner les femmes à produire et à commercialiser l'artisanat traditionnel Mahorais (broderie, poterie, gastronomie..)</b></p>
<p><b>4- Cohésion sociale Solidarités</b></p>	<p>Efficacité de l'action publique</p>	<p><b>Préparer les conditions de la prise de compétences de la CAGNM en matière de Politique de la Ville à l'horizon 2023</b></p>	<p><b>SOL 1</b></p>	<p><b>Renforcer la capacité d'ingénierie de la CAGNM en créant un poste de préfigurateur / coordonnateur à l'échelle intercommunale</b></p>
<p><b>4- Cohésion sociale Solidarités</b></p>	<p>Efficacité de l'action publique</p>		<p><b>SOL 2</b></p>	<p><b>Construire progressivement un état des lieux de la politique de la ville du Grand Nord de Mayotte</b></p>

<p><b>4- Cohésion sociale Solidarités</b></p>	<p>Efficacité de l'action publique</p>		<p><b>SOL 3</b></p>	<p><b>Organiser des formations territoriales multi-acteurs à partir des expériences de la politique de la ville du Grand Nord</b></p>
<p><b>4- Cohésion sociale Solidarités</b></p>	<p>Efficacité de l'action publique</p>		<p><b>SOL 4</b></p>	<p><b>Participer aux côtés des communes à l'évaluation des contrats de ville 2015 - 2022 dans la perspective de leur renouvellement à compter de 2023</b></p>
<p><b>4- Cohésion sociale Solidarités</b></p>	<p>Efficacité de l'action publique</p>	<p><b>Contribuer à développer les solidarités humaines avec les habitants du Grand Nord</b></p>	<p><b>SOL 5</b></p>	<p><b>Expérimenter un partenariat avec le Conseil Départemental pour l'action sociale en direction des habitants</b></p>

4- Cohésion sociale Solidarités	Solidarités humaines
4- Cohésion sociale Solidarités	Solidarités humaines
4- Cohésion sociale Solidarités	Solidarités humaines
4- Cohésion sociale Solidarités	Solidarités humaines

SOL 6	Animer à l'échelle des communes un partenariat des acteurs intervenant dans le champ social
SOL 7	Construire une coordination des acteurs des solidarités à l'échelle du territoire
SOL 8	Développer un service de transport mortuaire en faveur des familles les plus démunies
SOL 9	Soutenir les associations qui luttent contre les violences intra familiales

<p><b>4- Cohésion sociale Solidarités</b></p>	<p>Solidarités humaines</p>	<p><b>Soutenir les associations locales pour renforcer la cohésion entre les habitants</b></p>	<p><b>SOL 10</b></p>	<p><b>Renforcer les initiatives associatives intercommunales, de lien social et d'éducation populaire</b></p>
<p><b>4- Cohésion sociale Solidarités</b></p>	<p>Solidarités humaines</p>		<p><b>SOL 11</b></p>	<p><b>Entretien des équipements sportifs et culturels dans un souci de maillage du territoire et d'équité d'accès pour la population</b></p>
<p><b>4- Cohésion sociale Solidarités</b></p>	<p>Solidarités humaines</p>		<p><b>SOL 12</b></p>	<p><b>Soutenir la fonction parentale</b></p>
<p><b>4- Cohésion sociale Solidarités</b></p>	<p>Solidarités humaines</p>	<p><b>Agir pour la réussite éducative de tous les enfants/jeunes et prévenir la délinquance</b></p>	<p><b>SOL 13</b></p>	<p><b>Soutenir les initiatives éducatives dans le territoire</b></p>

4- Cohésion sociale Solidarités	Sécurité habitants		SOL 14	Amplifier l'action des Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
4- Cohésion sociale Solidarités	Insertion professionnelle et accès à l'emploi		SOL 15	Développer l'action de la mission locale sur le territoire
4- Cohésion sociale Solidarités	Insertion professionnelle et accès à l'emploi	Agir en faveur de l'accès à l'emploi durable des jeunes	SOL 16	Soutenir les initiatives de parrainage en faveur de l'accès à l'emploi des jeunes qualifiés
4- Cohésion sociale Solidarités	Insertion professionnelle et accès à l'emploi		SOL 17	Organiser des chantiers d'insertion et l'accès au premier emploi dans le cadre de contrats aidés

4- Cohésion sociale Solidarités	Insertion professionnelle et accès à l'emploi		SOL 18	Mettre en œuvre de clauses d'insertion dans tous les marchés publics du territoire
5- Environnement	Efficacité de l'action publique	Structurer progressivement la prise de compétences en lien avec l'environnement et de la prévention des risques par la CAGNM	ENV 1	Mettre en place, à l'échelle du grand Nord, un observatoire de l'environnement et de la prévention des risques
5- Environnement	Efficacité de l'action publique		ENV 2	Favoriser les échanges de bonnes pratiques et travailler les mutualisations et transferts d'expériences
5- Environnement	Efficacité de l'action publique		ENV 3	Assurer la représentation politique de la CAGNM dans les instances décisionnelles dont elle est membre
5- Environnement	Efficacité de l'action publique		ENV 4	Mettre en place des réunions techniques de suivi régulières avec le SIDEVAM et le SMEAM

5- Environnement	Efficacité de l'action publique		ENV 5	Mettre en place ou revoir le taux de la taxe / redevance d'enlèvement des ordures ménagères
5- Environnement	Efficacité de l'action publique		ENV 6	Communiquer, sensibiliser sur les bons gestes, les risques, vers la population et vers les élus
5- Environnement	Déchets	Améliorer la performance de la collecte des déchets pour garantir la qualité urbaine et la salubrité du territoire	ENV 7	Assurer la propreté des points de collecte
5- Environnement	Déchets		ENV 8	Soutenir les associations dans la mise en place d'un service de collecte de déchets dans les quartiers inaccessibles
5- Environnement	Déchets		ENV 9	Résorber progressivement les véhicules hors d'usage (VHU)

5- Environnement	Déchets		ENV 10	S'impliquer dans les projets d'évolution de la collecte sélective
5- Environnement	Déchets		ENV 11	Accompagner la mise en place par le SIDEVAM de déchetteries
5- Environnement	Salubrité		ENV 12	Contribuer à l'entretien, à l'exploitation et aux travaux du système d'assainissement collectif
5- Environnement	Salubrité	Lutter contre l'insalubrité : Faire en sorte que le territoire bénéficie d'un niveau correct d'assainissement des eaux usées	ENV 13	Mettre en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

5- Environnement	Préservation des ressources en eau		ENV 14	Mettre en place et accompagner l'utilisation des dispositifs de récupération et de réutilisation des eaux de pluie et des eaux pluviales
5- Environnement	Préservation des ressources en eau	Préserver les ressources en eau du territoire	ENV 15	Mettre en œuvre des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales dans les opérations d'aménagement
5- Environnement	Préservation des ressources en eau		ENV 16	S'inspirer des expériences en cours pour la mise en place de laveries collectives
5- Environnement	Déchets	Restaurer, préserver et entretenir les milieux naturels terrestres et aquatiques, ainsi que la biodiversité et les continuités écologiques	ENV 17	Assurer la propreté des plages et des sentiers en collectant les déchets

5- Environnement	Déchets		ENV 18	Mettre en place des solutions innovantes permettant de réduire l'apport de déchets dans le lagon
5- Environnement	Biodiversité		ENV 19	Restaurer et préserver les milieux aquatiques remarquables du territoire : zones humides et cours d'eau
5- Environnement	Risques naturels		ENV 20	Coordonner les interventions du CD 976 et celles de la CAGNM pour l'entretien des cours d'eau
5- Environnement	Biodiversité		ENV 21	Encourager les initiatives publiques et privées de reforestation

5- Environnement	Biodiversité		ENV 22	Accompagner les communes de Mtsamboro et de Acoua vers leur candidature au label «réserve de Biosphere »
5- Environnement	Risques naturels		ENV 23	Identifier et traiter les points de débordement régulier des réseaux d'eaux pluviales
5- Environnement	Risques naturels	Anticiper et prévenir les risques naturels sur le territoire	ENV 24	Analyser les secteurs à risque inondation, définir et mettre en œuvre les solutions d'aménagement et de protection adaptés

5- Environnement	Risques naturels		ENV 25	Aménager les ravines les plus sensibles
5- Environnement	Risques naturels		ENV 26	Identifier les projets d'intérêt communautaire de relocalisation de populations / d'activités soumises à des aléas forts
6- Habitat	Efficacité de l'action publique	Structurer progressivement l'exercice de la compétence Equilibre social de l'habitat par la CAGNM	HAB 1	Mettre en place, à l'échelle du Grand Nord, un observatoire de l'habitat
6- Habitat	Efficacité de l'action publique		HAB 2	Favoriser les échanges de bonnes pratiques et travailler les mutualisations et transferts d'expériences

6- Habitat	Efficacité de l'action publique		HAB 3	Renforcer la capacité d'ingénierie de projet en faveur des communes à partir des compétences des services de la CAGNM et de ses partenaires
6- Habitat	Gestion responsable de l'espace urbain		HAB 4	Développer de manière cohérente et concordante l'habitat et les polarités d'emploi sur le territoire
6- Habitat	Renouvellement urbain	Développer une politique de l'habitat qui prévoit des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins actuels et futurs	HAB 5	Engager un programme intercommunal de construction de logements sociaux et de logements intermédiaires sur 2022-2028 (Programme Local de l'Habitat)
6- Habitat	Renouvellement urbain		HAB 6	Favoriser l'accueil de nouveau opérateurs sur le territoire en terme de constructions et gestion des logements

6- Habitat	Renouvellement urbain		HAB 7	Encourager et accompagner les propriétaires qui veulent développer du logement locatif
6- Habitat	Renouvellement urbain		HAB 8	Développer la réhabilitation innovante : techniques de construction, conception des bâtiments et des logements, montages administratifs et financiers
6- Habitat	Renouvellement urbain		HAB 9	Lancer une opération d'amélioration de l'habitat ( finition des maisons et ou façades)
6- Habitat	Renouvellement urbain		HAB 10	Déployer le dispositif de logements adaptés, type Majicavo Dubaï sur l'ensemble du territoire
6- Habitat	Renouvellement urbain	Résorber l'habitat insalubre et l'habitat spontané en offrant des solutions dignes et acceptées par chacun	HAB 11	Identifier les fonciers et immobiliers publics et privés permettant de réaliser les opérations de relogement temporaire

6- Habitat	Renouvellement urbain		HAB 12	Mettre en place les mesures d'accompagnement social permettant de faciliter l'accès au droit dans les opérations de Résorption de l'habitat Indigne (RHI)
6- Habitat	Solidarités humaines		HAB 13	Lutter contre les marchands de sommeil
6- Habitat	Gestion responsable de l'espace urbain	Prévenir le développement d'habitat indigne et d'habitat spontané pour garantir la sécurité des populations et préserver l'environnement	HAB 14	Développer les dispositifs de médiation foncière dans chaque village

<b>6- Habitat</b>	Gestion responsable de l'espace urbain		<b>HAB 15</b>	<b>Organiser l'occupation des terrains en phase transitoire, avant les aménagements</b>
<b>6- Habitat</b>	Cadre de vie		<b>HAB 16</b>	<b>Mettre en place une police de l'urbanisme et de l'environnement</b>